



COMpte RENDU DU 5E COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000
FR 7301631 - « VALLEE DU VIAUR ».

SEANCE TENUE LE MERCREDI 17 MARS 2021 EN VISIOCONFERENCE

Etaient présents :

Mme. CHARPIAT Nathalie, DDT 12
M. NERI Frédéric, CEN MP
Mme MARTIN Sabine, Conseil de développement territorial du Pays Midi-Quercy
M. COUDERC Henri, OFB 82
M. PELOZUELO Laurent, OPIE MP
Mme. ARDORINO Florence, Déléguée territoriale Tarn Agout, EDF Hydro Sud Ouest
M. FAUCANIE Robert, FDC 82
Mme. LITRE Alexandrine, commune de Camboulazet
M. ESPIE, Gabriel maire de Camjac
M. PRUD'HOMME François, CBNPMP
Mme. GUILMET Martine, Fédération de pêche 12
M. PUECH Dimitri, OFB 81
M. VRIGNON Emmanuel, CD 81
M. LEBLANC Gilles, DDT 82
Mme. PROUFF Bénédicte, FDAPPMA 81
Mme. MAZARS Brigitte, conseillère départementale Aveyron et Tarn
Mme. GIRAUD Flore, CRPF
M. DECAUX Clément, EPAGE Viaur,
Mme. CABAILH Corinne, OFB 12
M. MALIET Thierry, maire de St Christophe
Mme. GAUBERT Edith, mairie de Centrès
Mme. BOUTIN Marion, rural concept
M. NESPOULOUS Régis, maire de Comps-La-Grand-Ville
M. BRIAND Vianey, CA12
M. PUECH Frédéric, CD 81
Mme. FURMANIK Sylviane, DDT81
Mme. PESSOTTO Liliane, science naturelle Tarn et Garonne
M. FABRE André, conseillé départemental Carmau Cérou
M. DELCAUSSE Pierre, randonnée pédestre 12
Mme. FAVRE-REGUILLO Sophie, syndicat Agout
M. DORADO Thibaut, AEAG
M. EYMARD D. FDC 81

M. CHARLOT Baptiste, CEN Occitanie
M. CROSS Emmanuel, mairie de Laguepie
M. CHRISTMANN Serge, adjoint Trémouille
M. GILHODES Emmanuel, rural concept
Mme. DEVEZE Laura, rural concept

Etaient excusés :

M. BRIANE Gérard, Université Toulouse Jean Jaurès, Laboratoire GEODE, CSRPN Occitanie
Mme. HUGONNENC Sophie – Arbres, haies, paysages d'Aveyron
Mme CHARTRAIN Léa – CCQRGA
Mme ESCANDE – comité tourisme 81
Mme CAMPOURCY Leslie – LPO 12
Mme. DEVELAY Anne-Marie, Mme. LAMANDE Nathalie – DREAL
Mme. DANIEL Bertille – PETR Midi-Quercy
M. COLLIE Jérôme – CD 82
M. ASTRUC Christian – conseillé départemental 82
MALATERRE Guy – maire de Pampelonne
Mme. MARANGONI Elsa - CPIE Rouergue
M. ESPINOSA Georges– FNE 82
M. GAUBERT Michel – président syndicat propriété privée rurale de l'Aveyron
Mme. SIGAUD LAURY Christel– Conseillère départementale 12
Mme. GROSBORNE Nathalie, Philippe MANNELLA - CPIE Quercy-Garonne
M. ARTEL François – ONF Unité territorial Aubrac-Causses

Ordre du jour :

- Rappel sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020/2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
- Proposition d'animation 2021
- Questions diverses

Mme Sylviane FURMANIK, de la DDT81 ouvre la réunion, accueille et remercie les participants pour leur présence. Elle propose alors un tour de table, puis apporte quelques rappels sur le site Natura 2000. Emmanuel GILHODES fait ensuite une rapide présentation de l'historique du site puis présente les différents habitats d'intérêt communautaire (HIC) et les espèces d'intérêt communautaire (EIC) présents sur le site.

Après avoir fait un rappel sur les enjeux et objectifs du site Natura 2000, Emmanuel GILHODES présente dans un premier temps le bilan de l'animation 2020-2021. Chaque point abordé lors de ce COPIL sera détaillé dans les paragraphes ci-dessous.

Bilan des actions engagées en 2020-2021 :

➔ Contrats Natura 2000

Concernant les contrats Natura 2000 hors agricoles, Emmanuel GILHODES met en avant le montage d'un contrat forestier « îlots de sénescence » sur les communes de St Just/Viaur – Camjac avec une parcelle de 0.82 ha engagées. La démarche à suivre pour ce contrat forestier est la suivante :

- Vérification éligibilité du demandeur et des parcelles
- Explication des enjeux, objectifs et obligations du contrat
- Diagnostic de terrain
- Proposition des arbres/îlots à engager au demandeur
- Montage et transmission du dossier

Pour ce qui est des contrats Natura 2000 agricoles (MAEC) leurs objectifs est de conserver ou adapter les pratiques liées au pâturage et/ou à la fauche sur des parcelles naturelles mais également de participer à la conservation et à l'entretien des haies et des vieux arbres. Ces contrats sur la base du volontariat ont une durée de 5 ans, puis un suivi de ces contrats est effectué. En effet, un rappel de tous les exploitants engagés en 2017, 2018 et 2019 a eu lieu afin de veiller au bon déroulement du contrat, de vérifier les changements de situations, surveiller la complétude des fiches de suivis, rappeler le cahier des charges, etc.

Laurent PELOZUELO s'interroge sur les résultats de ces contrats, et du respect des cahier des charges. Emmanuel GILHODES répond qu'à ce jour l'ensemble des contrats ont été respectés et qu'il y a eu de bons retours de la part du monde agricole. Toutefois, les animateurs du site ne se rendent pas sur les parcelles suite à la signature du contrat ce qui empêche d'avoir une vision sur l'évolution des parcelles. Emmanuel souligne le fait qu'il y a une bonne prise de conscience de l'enjeu environnemental de la part des agriculteurs locaux, certains souhaitant même s'engager dans de nouveaux contrats.

➔ Inventaire Odonates

Afin d'améliorer la connaissance des odonates (dont ceux d'intérêts communautaires), des suivis naturalistes ont pour la seconde année consécutive été réalisés. Pour ce faire, des passages de terrain entre le 29 juin et le 30 juillet ont permis de réaliser une prospection des 10 stations positives à *O. curtisi*, *M. splendens*

et G. grasilinii. L'objectif de cet inventaire est de faire une description qualitative et quantitative des odonates sur le site. Il y a un réel intérêt à pérenniser ces inventaires pour être le plus objectif possible et s'affranchir des variations interannuelles. Ainsi il est prévu en 2021 de réaliser de nouveau la collecte des exuvies pour finaliser l'étude. Lors de ce troisième passage l'intégralité des stations sera étudiée de nouveau avec le même protocole que celui de 2019 et 2020.

Laurent PELOZUELO précise que ces trois espèces d'odonates (EIC) ne sont pas si courantes mais de libellules endémiques du Sud-ouest Européen.

Baptiste CHARLOT précise que le protocole mis en place sur 3 ans est une bonne chose, car il peut y avoir de fortes variations d'une année sur l'autre et qu'il permet donc d'avoir une idée la plus précise possible du résultat des observations. Par exemple, sur le Lot Amont l'effectif de 2021 est trois fois inférieur à celui de 2019.

Clément DECAUX explique alors s'être interrogé sur le lien avec l'hydrologie des années précédentes et pas uniquement de l'année actuelle et notamment sur l'influence hydrologique pendant la phase aquatique des exuvies.

Pour François PRUD'HOMME il y a un travail de fonction écologique à mener en parallèle avec les habitats. Peut-être en essayant de trouver s'il y a des liens fonctionnels entre les différentes espèces et les habitats d'intérêt communautaire. En réponse à cela,

Laurent PELOZUELO pense que pour ces trois espèces il n'y a pas de lien à établir avec la végétation mais plus avec les micro-habitats en terme minéral et la vitesse de courant.

Martine GUILMET, demande si une étude/suivi est prévu pour l'Agrion de mercure. Marion BOUTIN répond que pour cette espèce il n'y a pas eu d'inventaire en plus de celui du DOCOB. Elle précise également que le site Natura 2000 de la Vallée du Viaur est en grande partie dans des secteurs boisés ; qui n'est pas l'habitat favorable de l'espèce.

Baptiste CHARLOT précise que lors de la mise à jour du FSD (formulaire standard de données), cette espèce a été ajoutée car une donnée historique est présente. Emmanuel GILHODES ajoute qu'il y a un enjeu beaucoup moins important que sur les 3 autres espèces citées plus haut.

➔ Modification du périmètre

En 2019/2020 les grandes lignes des modifications à apporter avaient été présentées et validées. Cela concernait l'ajout des affluents avec des populations significatives de Moule perlière ou d'Écrevisse à pattes blanches ; le rattrapage des décalages du site ; le calage au cadastre y compris sur la partie amont en intégrant les parcelles

de part et d'autre du cours d'eau ; la reprise sous SIG de l'ensemble du périmètre du site.

En 2020/2021, une concertation est mise en place, amenant à la rencontre des communes nouvellement intégrées, des communes avec une augmentation significative puis des communes du secteur amont. Enfin, un texte a été mis à disposition dans les bulletins municipaux. Il a été très apprécié, en effet il y a eu des retours très positifs et en grand nombre. Emmanuel GILHODES souligne le fait que la population s'intéresse à la préservation de la biodiversité, à la politique Natura 2000, aux MAEC, etc.

Enfin, un travail cartographique d'harmonisation du site est en cours et sera terminé d'ici fin mars. Le but étant de vérifier la cartographie des HIC du site ainsi que croiser la première proposition du périmètre avec les contrats (MAEC + forestiers).

Suite à cette présentation sur le périmètre, François PRUD'HOMME demande si les inventaires (cartographie des habitats principalement) ont été fait ou pas ?

Marion BOUTIN répond que sur les parties enlevées la cartographie existe, mais que pas pour les parties à ajouter.

François PRUD'HOMME répond qu'il s'agit d'une surface considérable qui est ajoutée et que la cartographie complémentaire sera par conséquent très importante.

Sylviane FURMANIK explique qu'une fois la modification du périmètre validée il y aura la possibilité de faire des inventaires des EIC et la cartographie des habitats.

Emmanuel GILHODES reprend son interaction en précisant que le périmètre actuel est de 9 310 ha et que le nouveau fera 17 338 ha, soit un ajout de 8 394 h pour 365 ha retirés.

Flore GIRAUD pose alors deux questions : la première sur l'intérêt d'ajouter des surfaces forestières au périmètre alors qu'il y a peu de contrats et une deuxième question sur le fait de prévenir les propriétaires sur les contraintes et les avantages. Concernant la première question, Marion BOUTIN répond qu'il y a plusieurs options, soit on trace une bande tampon à X mètres du Viaur ou bien on secale sur les contours des parcelles. Pour la deuxième question, elle répond qu'il n'y a pas les moyens pour contacter individuellement chaque personne concernée, d'où le choix de la concertation par communes et élus locaux.

Henri COUDERC demande comment ça se passe lorsqu'il y a une opposition au fait qu'une parcelle soit intégrée ?

Sylviane FURMANIK répond que pour s'opposer il faut que ce désir soit justifié (il faut une certaine homogénéité dans le périmètre du site).

Pour répondre à la question de Flore GIRAUD, Emmanuel GILHODES explique que c'est un choix de ne pas trop faire de contrats forestiers car c'est une contrainte en termes de temps (en effet le temps d'animation est très important pour des surfaces

parfois faible). Mais il y a tout de même eu à ce jour 3 contrats de réalisés et une « liste » de 6 personnes intéressées pour faire des contrats forestiers.

Marion BOUTIN précise qu'il y a un certains temps d'animation et une enveloppe à consacrer au site avec différents enjeux et certains sont plus prioritaires que d'autres. Il faut donc trouver un équilibre en fonction des outils dont on dispose et prendre en compte les différentes attentes.

Serge CHRISTMANN, s'interroge concernant les nouvelles parcelles au bord du Viaur, si le propriétaire ne veut pas contractualiser quelles seront les contraintes ? Sylviane FURMANIK répond qu'il n'y aura pas de contrainte particulière puisque l'ensemble des contrats se font sur la base du volontariat.

Flore GIRAUD explique qu'il faut tout de même faire une évaluation d'incidence pour la coupe du bois et le défrichement. Il y a un formulaire à remplir ce qui impose quelques contraintes, de plus on défriche plus difficilement sur les zones Natura 2000. À cela Clément DECAUX confirme qu'il y a quelques éventuelles obligations et contraintes. Il ajoute que pour les propriétaires qui possèdent des parcelles situées au bord du cours d'eau s'il y a des actions d'aménagement c'est la loi sur l'eau qui va gérer cela. Cependant, il est rare qu'il y ait des projets impactant.

➔ Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

En 2020/2021, rural concept a reçu deux sollicitations. Premièrement, un projet de ferme équestre à Montirat, avec la création d'un manège, d'un parking, d'écuries... Les parcelles concernées par ce projet sont situées sur le site Natura 2000 (en HIC). Des échanges sur le projet ont donc eu lieu, avec la transmission du formulaire simplifié des évaluations des incidences et la préconisation de gestion (praire et ripisylve).

Comme deuxième projet, il s'agit de l'agrandissement d'un parc de jeux gonflables dans la rivière Viaur. Pour ce faire, des signalements et contacts avec les riverains ont lieu ainsi que des échanges avec les services de l'État (DDT81 et DDT82).

Concernant ce projet, Laurent PELOZUELO se demande si les communes sont accompagnées par des bureaux d'études, notamment par rapport aux odonates. Emmanuel GILHODES répond qu'il ne sait pas s'il y a des études particulières. Clément DECAUX ajoute que la commune est assez bien informée, et qu'il est rare que des choses se fassent s'il y a de réels enjeux.

Emmanuel CROSS, maire de la commune en question précise, qu'il ne s'agit pas d'un agrandissement mais d'une sécurisation du site et que d'autre part il a tout à fait conscience des enjeux Natura 2000, sur lesquels la mairie de Laguepie informe et communique beaucoup.

Pour suivre, Thierry MALIET, demande un conseil par rapport à l'acquisition d'une parcelle pour en faire une aire de détente au bord du Viaur sur la commune de St Christophe en expliquant que tout sera laissé en état hormis une partie aménagée

pour le stationnement. Il s'interroge alors concernant des mesures de sauvegarde éventuelles et la procédure à suivre s'il y a des enjeux à prendre en compte. Emmanuel GILHODES lui répond qu'il pourra se rendre sur place (accompagné si besoin du SMBVV) pour le conseiller.

➔ Communication/sensibilisation

Diverses actions sont mises en place comme la lettre d'information en cours de rédaction qui traitera de la modification du périmètre et de la présentation de la loutre. Les membres du COPIL pensent qu'il serait intéressant d'ajouter un texte concernant les insectes saproxyliques.

En 2020/2021, des échanges réguliers ont eu lieu entre l'EPAGE Viaur, l'association Viaur Vivant, la mairie de Jouqueviel, Gérard Briane et Rural Concept concernant le projet de panneaux pédagogiques à installer sur le GRP des Gorges du Viaur...

À ce sujet, Emmanuel CROSS souhaiterait faire de la communication dans le cadre des villages classés « pavillon bleu ». Il demande s'il y a possibilité de récupérer le contenu de ces panneaux pour en faire un grand synthétique. Clément DECAUX répond positivement, mais précise qu'il s'agit de panneaux très ciblés au secteur où ils seront implantés.

Enfin, l'animation prévue le 26 aout à Bor et Bar a dû être annulée. Une nouvelle balade à destination de grand public sera réalisée en 2021.

Proposition d'animation 2021

Concernant les actions contractuelles, on propose : la mise en place d'un contrat forestier et les MAEC avec le suivi des contrats et la reconduction des contrats.

Pour ce qui est des actions non contractuelles : il est prévu de consacrer du temps au projet d'extension du périmètre du site, basée sur des échanges avec les communes/riverains. Il est également proposé de répondre à la fiche action B1 en mettant en place une action de concertation sur la biodiversité et hydroélectricité. À ce sujet, Clément DECAUX se demande s'il faut se rapprocher des gestionnaires de barrages (EDF) plutôt que des privés ?

Marion BOUTIN, répond que les enjeux importants se trouvent là où il y a de gros ouvrage donc il faut d'abord échanger avec EDF sur le lien entre ouvrage et préservation de la biodiversité puis dans un second temps s'intéresser aux plus petits ouvrages (seuils, moulins).

Florence ARDORINO ajoute qu'il y a un colloque EDF organisé en visioconférence le 19 mai.

Concernant l'amélioration des connaissances et du suivi scientifique notamment sur les odonates. Il est prévu de réaliser une troisième année d'inventaires/prospections sur le Viaur

À ce moment-là, Bénédicte PROUFF relève que la présence du Chabot sur le Viaur est une question qui est toujours en suspend.

Martine GUILMET répond qu'il s'agit d'un problème particulier car un seul individu a été découvert sur la rivière Viaur et depuis 20 ans sa présence n'a jamais été confirmée. Il s'agit donc c'un enjeu peu prioritaire.

Ensuite, Sylviane FURMANIK se demande si l'OFB ne devrait pas faire une recherche spécifique dans le cadre des pêches électriques ?

Henri COUDERC répond qu'une pêche est prévue au mois de juin à Montirat.

Laurent PELOZUELO, ajoute que la difficulté réside dans la maigreur des enveloppes pour assurer le suivi de l'ensemble des espèces et des habitats du site. Sylviane FURMANIK précise que ce n'est pas possible de faire que du suivi naturaliste car il y a aussi d'autres actions à réaliser dans le cadre de l'animation du site (sensibilisation par exemple).

Clément DECAUX, propose que s'il y a vraiment besoin de suivre une espèce en particulier, il peut s'en charger au travers son poste à l'EPAGE Viaur.

Enfin il est proposé de réaliser des actions de communication et de sensibilisation ; la rédaction d'article, la publication d'informations (sites internet, articles, lettre d'information) et des actions de sensibilisation (école, balades, etc) seront mises en place.

Thierry MALIET, s'exprime au sujet de l'association d'animation locale qui est très active et ajoute qu'il serait intéressé d'avoir des techniciens qui pourraient venir en veillée pour présenter les actions menées sur le Viaur.

Emmanuel GILHODES répond qu'il peut intervenir à la demande pour assurer une présentation des actions réalisées sur le site Natura 2000.

Questions et remarques diverses

Martine GUILMET se questionne sur les randonnées aquatiques en précisant qu'il faut être vigilant par rapport aux espèces et habitats présents.

Laurent PELOZUELO confirme cette remarque et précise qu'il connaît cette problématique en Ariège.

Emmanuel GILHODES précise qu'à ce jour il n'a pas connaissance de ce genre d'activité nautique sur la rivière Viaur.

Présentation du Jour

Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
 - Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
 - Proposition d'animation 2021
 - Questions diverses

Rappels sur le site Natura 2000

Quelques chiffres

Vallée du Viaur :
8216 ha
133 km de linéaire du Viaur
34 communes et 3 départements :
Ariège (22), Tarn (10), Tarn et Garonne (2)
Tarn et Garonne : 1 commune

Historique

- 1998 Proposition SIC
- 2007 Arrêté de désignation
- 2013 Enregistrement SIC
- 2013 Lancement élaboration DOCOB
- 2015 Validation du DOCOB
- 2016 Approbation par arrêté préfectoral
- 2016 Début de l'animation du site
- Oct. 2016 : COPIL 1
- Mars 2018 : COPIL 2
- Mars 2019 : COPIL 3
- 2020 : COPIL 4
- Fin de la 1ère période d'animation

Patrimoine naturel du site

Habitat	Pourcentage
Habitats aquatiques	~10%
Landes	~10%
Prairies permanentes	~30%
Forêts de feuillu	~40%
Autres	~10%

7 habitats d'intérêt communautaire liés aux cours d'eau

- Aulnaie Féneliac (910-0) des petits ruisseaux (910-8)
- Ruisseaux eutrophes (340-0)
- Rivière à Renoncules (3260-3)
- Végétation de vases exondées et bancs de galets (3270-1)
- Mégaploraies (6430-2 et 6430-4)

3 habitats d'intérêt communautaire liés aux versants

- Falaises siliceuses (B20-14)
- Landes atlantiques subtropicales (4030-7)
- Pelouses pluviales continentales et subatlantiques acidifiantes des dalles siliceuses sèches et chaudes (B230-4)

5 habitats d'intérêt communautaire « agro-pastoraux »

- Formation herbeuse à Nard (6230)
- Végétation des Estières forestières (630-6 et 6430-7)
- Prairies de fauche de basse altitude (6520-3 et 6510-4)

5 espèces d'intérêt communautaire aquatiques

7 espèces d'intérêt communautaire liées aux cours d'eau et aux végétations rivulaires

5 chauves-souris d'intérêt communautaire



Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
 - Proposition d'animation 2021
 - Questions diverses

Contrats Natura 2000 hors agricoles

- Montage d'un contrat forestier « îlots de sénescence » :
 - Communes de St Just/Vaur - Camjac
 - 0,82 ha engagés pour 3 80€ (pour 30 ans d'engagement)
- Démarche :
 - Vérification éligibilité du demandeur et des parcelles
 - Explication des enjeux, objectifs et obligations du contrat
 - Diagnostic de terrain
 - Proposition des arbres/îlots à engager au demandeur
 - Montage et transmission du dossier



Contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)

- MAEC
 - Objectifs
 - Conserver ou adapter les pratiques liées au pâturage et/ou à la culture des prairies et prairies permanentes
 - Participer à la conservation et à l'entretien des haies et des vieux arbres.
 - Eligibilité
 - Plafond : 750 €/transparence G4EC
 - pas de limite d'âge pour contractualiser
 - Minimum de 300€/an/exploitation
 - Contrat MAEC
 - Durée : 5 ans
 - Volontaire
 - Début des contrats : 2017, 2018, 2019
 - Rémunération : 50 € à 150 €/ha (selon les mesures)

Contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)

- MAEC 2017→2019 Rappel

MAEC contractualisé	Surface engagée (ha)	Montant sur 5 ans (€)	Nombre de contrats
H01: Amélioration de la gestion pastorale	155,42	59 624,97	15
H02: Gestion entretien des sâlars avec absence de fertilisation azotée	113,52	103 935,3	13
H03: Gestion pastorale des prairies de fauche	119,22	44 969,98	16
H04: Maintenance des prairies naturelles de fauche sans fertilisation azotée avec ajustement du pâturage	80,63	73 824,84	10
H05: Maintenance de l'ouverture par élimination mécanique et gestion par le pâturage	2,95	1 675,75	2
Totaux :	471,74	284 030,84	80

83 % de l'objectif atteint

Contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)

- Suivi des contrats MAEC

Rappel de tous les exploitants engagés en 2017, 2018 et 2019 afin de veiller au bon déroulement du contrat, vérifier les changements de situations, surveiller la complétude des fiches de suivi, rappeler le cahier des charges et vérifier le respect des engagements... être à l'écoute de toute question relative aux MAE




Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
 - Proposition d'animation 2021
 - Questions diverses

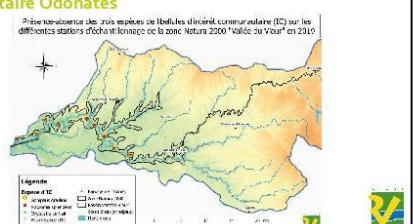
Inventaire Odonates

- Missions :
 - Mise en place d'un plan d'inventaire
 - Prospection des 30 stations positives à *O. curtisi*, *M. splendens* et *G. gracilis* (2 transects x 2 passages par station) → Aval Thuré/Laguepie
 - Passages terrain : du 29 juin au 30 juillet
 - Pas de détermination des exuvies




Inventaire Odonates

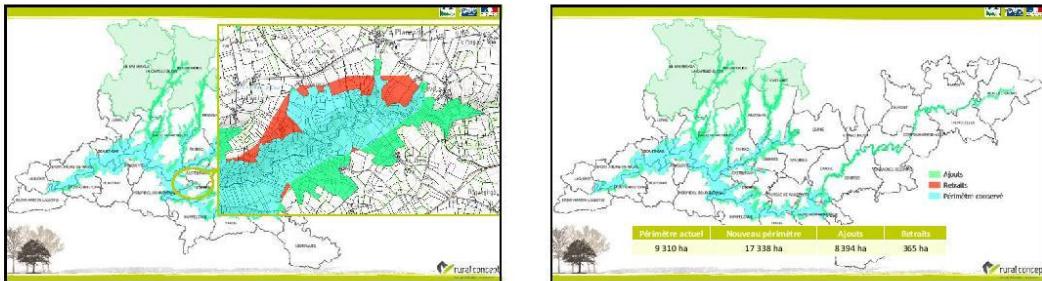
Détection et suivi des trois espèces de libellules d'intérêt commun européen (IC) sur les différentes stations d'observation concernées par la zone Natura 2000 "Vallée du Yssandon" en 2010



Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
 - Proposition d'animation 2021
 - Questions diverses

<p>Modification du périmètre Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> Rappel 2019/2020 <ul style="list-style-type: none"> Présentation et validation des grandes lignes des modifications à apporter <ul style="list-style-type: none"> Ajout des affluents avec populations significatives de Moule perlière ou Ecrevisse à pattes blanches Rattrapage des décalages du site Calage au cadastre, y compris sur la partie amont en intégrant les parcelles de part et d'autre du cours d'eau Reprise sous SIG de l'ensemble du périmètre du site 	<p>Modification du périmètre Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> 2020/2021 <ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les communes <ul style="list-style-type: none"> Rencontre individuelle des communes nouvellement intégrées <ul style="list-style-type: none"> La Bas Sigala, Castanet, La Capelle Bleys et Rieupeyroux Rencontre individuelle des communes concernées avec augmentation significative <ul style="list-style-type: none"> La Salvetat Peyralès, Pradinas, Sauveterre de Rouergue et Lescure Jaoul Rencontre groupée des communes du secteur amont <ul style="list-style-type: none"> Pont de Salan, Flavin, Tremouilles, Calmont, Comps la Grand Ville, Ste Juliette/Vaur, Cassagnes-Begonhès, Cambouslaat, Centès et Ca mjaç. Rédaction d'un texte à mettre à disposition dans les bulletins municipaux
<p>Modification du périmètre Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> 2020/2021 <ul style="list-style-type: none"> Travail cartographique d'harmonisation du site : <ul style="list-style-type: none"> En fonction des remarques des communes (fin mars) Vérification de la cartographie des HIC du site Croiser la première proposition de périmètre avec les contrats (MAEC + Forestiers) 	



Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021**
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**
 - Communication/sensibilisation
- Proposition d'animation 2021
- Questions diverses

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

- Projet de ferme équestre à Montirat
 - Création d'un manège, d'un parking, écuries...
 - Parcelle située sur le site Natura 2000 (en HIC)
- Echanges sur le projet
- Transmission du Formulaire simplifié des évaluations des incidences
- Préconisations de gestion (prairie et ripisylve)

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

- Installation et le projet d'agrandissement d'un parc de jeux gonflables dans la rivière Viaur
 - Signalement et contact avec les riverains
 - Echanges avec les services de l'état (DDT82 et DDT82)

Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021**
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
- Proposition d'animation 2021
- Questions diverses

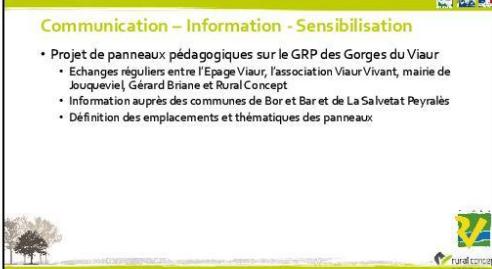
Communication – Information - Sensibilisation

- Lettre d'infos N°4
 - En cours de rédaction
 - Démarche de modification du périmètre,
 - Présentation d'une espèce du site (Loutre ou autre?)



Communication – Information - Sensibilisation

- Projet de panneaux pédagogiques sur le GRP des Gorges du Vial
 - Echanges réguliers entre l'Espace Vial, l'association Vial Vivant, mairie de Jouquevie, Gérard Briane et Rural Concept
 - Information auprès des communes de Bor et Bar et de La Salvatet Peyralès
 - Définition des emplacements et thématiques des panneaux



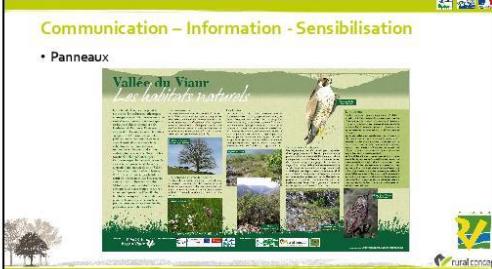
Communication – Information - Sensibilisation

- Panneaux
 - Châtel grange, démonstration de châtaignes
 - Moule pâtissière, démonstration de la pâtisserie
 - Université d'automne, les herbes et plantes
 - Musée de la Société et milieux aquatiques (étagère, oiseaux)
 - Remise à jour des panneaux existants sur les formations aquatiques



Communication – Information - Sensibilisation

- Panneaux
 - Vallée du Vial : Les habitats naturels



Communication – Information - Sensibilisation

- Panneaux
 - Vallée du Vial : Milieux aquatiques



Communication – Information - Sensibilisation

- Panneaux
 - Vallée du Vial : Châtaignier et vieux arbres



Communication – Information - Sensibilisation

- Panneaux

Vallée du Viala
Les herbiers aquatiques

Rural Concept logo

Communication – Information - Sensibilisation

- Les balades du Mercredi :
 - prévue le 26 Aout : Bor et Bar
 - annulée

Centre Presse
Cinq mercredis pour découvrir les richesses de l'Aveyron

Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
- Proposition d'animation 2021**
- Questions diverses

Rural Concept logo

Proposition d'animation 2021

- Actions contractuelles**
 - Contrats N2000 :
 - Mise en place d'un contrat forestier
 - MAEC :
 - Suivis des contrats
 - Renouvellement des contrats (échanges avec les services de l'état)
- Animation actions non contractuelles**
 - Extension du périmètre du site
 - Echanges avec les communes
 - Concertation biodiversité et hydroélectricité

Proposition d'animation 2021

- Amélioration des connaissances et suivi scientifique**
 - Prospection Odonates :
 - Recensement de deux stagiaires
 - Niveau L3 « Biologie des organismes » - Anglet
 - Niveau M2 « Fonctionnement et Restauration des Écosystèmes Aquatiques Continentaux » - Clermont Ferrand
- Objectifs**
 - Troisième année d'inventaire/prospection sur le Viala
 - Mise en place du suivi sur le long terme sur les secteurs où la présence des EIC est avérée
 - Inventaire et recherche et des EIC sur des secteurs déficitaires en connaissance (Vialar amont Thurès, Lézert)
 - Acquisition de connaissances sur le cortège odonatologique
- Modalités**
 - Co-encadrement SMBVV et Rural Concept
 - Partenariat CEN et OPIE

Rural Concept logo

Proposition d'animation 2021	Proposition d'animation 2021
<ul style="list-style-type: none">• Rédaction d'article, publication d'information<ul style="list-style-type: none">• MAJ Site internet, Articles• Lettre d'information n°5• Actions de sensibilisation<ul style="list-style-type: none">• Sortie avec une école ?• Deux balades nature tous publics ? Partenariats associations de randonneurs?• Autres avis	<ul style="list-style-type: none">• Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences<ul style="list-style-type: none">• Veille + communication• Participation à la vie du réseau Natura 2000<ul style="list-style-type: none">• Journée régionale Natura 2000 ?• Journée départementale ?• Association Natura 2000 en Occitanie• Gestion administrative<ul style="list-style-type: none">• Elaboration programme n+1



Ordre du jour

- Rappels sur le site Natura 2000 et ses objectifs
- Bilan détaillé de l'animation 2020-2021
 - Contrats Natura 2000
 - Inventaires Odonates
 - Modification du périmètre
 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
 - Communication/sensibilisation
- Proposition d'animation 2022
- Questions diverses



Contact :
Rural Concept
Emmanuel Gilhodes
tél : 05 65 73 76 75
fax :
emmanuel.gilhodes@actasea.net



Merci de votre attention



